

Adapter son logement pour bien y vieillir : des conseils et des aides près de chez vous

Adapter son logement pour bien y vieillir et y demeurer autonome peut nécessiter parfois :

- des sécuri-gestes qui ne coûtent rien : désencombrement du logement et de ses circulations intérieures et extérieures.
- des petites dépenses (par exemple mise à hauteur des prises de courant, pose de rampes et de mains courantes).
- des dépenses plus importantes (par exemple changement de baignoire en douche).

Ces travaux peuvent englober des dépenses d'amélioration thermique pour pouvoir continuer d'occuper un logement confortable et économique.

Des aides existent : subventions (ANAH, Conseil Départemental...), prêts à taux bonifié, crédits d'impôt, ce qui peut se traduire par une dépense restant à charge très faible par rapport au coût total des travaux.

Chaque aide a ses propres règles d'attributions (nature des travaux, plafond de ressources...).

- Les conseillers de l'ADIL se tiennent à votre disposition pour toute information sur les sécuri-gestes du quotidien et les travaux d'accessibilité, d'adaptation et d'amélioration thermique de votre logement.
- Les conseillers de l'ADIL vous délivrent un conseil personnalisé sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

ADIL 60 : 17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais – permanences de proximité partout dans le département, près de chez vous – www.adil60.org

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
S'ENGAGE POUR LE BIEN VIVRE**



Suivez-nous sur : oise.fr      